

La télé-médecine arrive en Bourgogne

Notez cet article : ★★★★★

le 28/06/2014 à 05:00 | G.J. Vu 1077 fois



Ambiance tamisée pour la démonstration de consultation de télé-médecine AVC hier à Chalon.
Photo G.J.

version
HD
(accès abonné)

C'est une petite révolution dans le monde médical. Hier, l'Agence régionale de santé et le GCS e-santé Bourgogne ont inauguré la plateforme de télé-médecine. Il aura fallu trois ans de travail pour la mettre en place. Elle concerne pour le moment l'accident vasculaire cérébral (AVC) et la dermatologie.

PARTAGER

- Recommander 31
- Tweeter 17
- Envoyer à un ami
- 8+1 0

Le principe de fonctionnement est simple. Un patient arrive aux urgences dans un établissement dépourvu d'unité neurovasculaire et présente les symptômes d'un AVC. Le médecin urgentiste réalise un premier diagnostic.

S'il y a effectivement suspicion d'AVC, il appelle alors un expert neurologue qui pourra prodiguer les conseils à distance et connaître la gravité de la maladie. Clairement, c'est un gain de temps et donc des vies potentiellement sauvées dans un cas d'extrême-urgence comme celui-ci. Entre le début des symptômes et l'AVC, il y a seulement 4 h 30. Pour communiquer, le demandeur (médecin urgentiste) a besoin d'un chariot avec deux écrans (dossier du patient et téléconférence) et d'une caméra. L'expert a trois écrans (le troisième servant à voir l'imagerie médicale). Il peut guider la caméra du demandeur à distance.

La télé-médecine est inscrite dans le projet régional de santé. La télé AVC est le premier axe développé. Il en reste d'autres comme le maillage d'accès aux soins sur la dermatologie, la cardiologie et la gériatrie. Un axe est dédié aux maladies chroniques du type diabète et dialyse. Enfin, il y a la formation, la prévention de la santé et le développement de compétences.